

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

du Lundi 8 Avril 2024

Présents : -Tous les Conseillers Municipaux en exercice à l'exception de Mme Amélie COILLIOT, Mr Paul Henri AVART, et Mr Christophe LECLERCQ absents excusés.

Secrétaire de la séance :-Mme Gaëlle SOURDEVAL

1) Après lecture du Compte-rendu de la réunion du Mercredi 27 Mars 2024, Mr le Maire précise quelques points abordés ce jour là :

a. **La distribution de compost** aux habitants programmée le samedi 6 Avril, est reportée au Samedi 13 Avril selon les mêmes horaires

b. La participation des familles à **la Chasse aux œufs de Pâques** a été bonne.

c. La responsable de « Viltarest », fournisseur de la cantine scolaire, a été rencontré. Le problème des livraisons de quantités trop importantes a été évoqué. Il a été également rappelé la réglementation en vigueur : affichages, délai de conservation....

2) L'ordre du jour est relu :

a) **Vote du Budget 2024 :**

Mr le Maire présente au Conseil Municipal ses propositions pour le Budget 2024. Il s'équilibre en recettes et dépenses à : **-614 550.88 €** en Fonctionnement, et **-1 030 000 €** en Investissement.

-En Dépenses d'investissement il est prévu :

- des travaux **de voirie** : -50 000€
- le remplacement de **3 fenêtres à la Mairie** : -7 100€
- l'achat **de mobilier et matériel pour l'école** : -5 000€
- le remplacement de **guirlandes de Noël** : - 2 000€
- des **travaux éventuels à l'église et aux chapelles** : -46 900€ (solde du Don)
- Les travaux de **rénovation de l'école** : - 657 500€ (prévisions)
- des **Travaux en régie** (voirie et bâtiments) : - 35 000€
- Le **remboursement du Capital** des emprunts et du **prêt /relais** : -225 000€

- **En recettes**, il est prévu :

- un **virement de la section de Fonctionnement** : -87 450.88 €
- un **excédent d'Investissement 2023** : -570 375.98€
- des **subventions** (DETR, CAF, Conseil Départemental, F.D.E, Région) : -340 173.14 €
- une récupération de **la TVA** (FCTVA) : - 20 500 €
- la **Taxe d'Aménagement** : -5 000€
- la **Vente d'une parcelle boisée** : -6 500€

-En Dépenses de Fonctionnement, Il est prévu :

- les charges générales (fournitures, locations, maintenance,...) : -160 5000€
- Les charges de personnel, et impôts : -259 200€
- Les Indemnités, contributions : - 72 000€
- Les Charges financières, créances et compensation CCPL ; - 35 400€
- Un virement en Investissement ; - 87 450.88€

-En Recettes :

- Impôts directs, taxes : -257 000€
- Dotations Etat, compensations, autres communes : -230 000€
- Participations (cantine, accueil de loisirs,.) : -40 000€
- Locations : -13 000€
- Remboursements, annulations : - 1 200€
- Opérations d'ordres : -35 000€
- Excédent fonctionnement : - 38 350.88€

Après délibération, le Budget 2024 est accepté à l'unanimité des membres présents.

b) Vote des taxes d'Imposition :

Monsieur le Maire rappelle les taux d'imposition 2023 :

- | | |
|---|---------|
| -Taux de Taxe sur le Foncier bâti | 38,76% |
| -Taux de Taxe sur le Foncier non bâti | 42,59%. |
| -Taux de Taxe d'Habitation (résidences secondaires) | 12% |

Le Budget 2024 étant équilibré, et après délibération, le Conseil municipal, à l'unanimité, décide **de ne pas modifier ces taux pour l'année 2024.**

c) Questions diverses :

1. La collecte des Ordures à la salle des Fêtes, et aux cimetières, est évoquée. **Le tri n'est pas toujours réalisé correctement. Il est évoqué de demander aux utilisateurs de la salle lors des locations, d'emmener leurs déchets.** Certaines communes le font déjà.
2. Une **visite de l'école** sera programmée lors de la prochaine réunion du Conseil Municipal.

Le Maire, C TELLIER.